

OFFRE D'EMPLOI

Médecin Coordonnateur (H/F) - Temps partiel CDI (0.80ETP)
pour la Résidence « les Champs du Noyer » (0.40 ETP)
EHPAD géré par l'Association TREMÄ à SAINT SAUVEUR D'AUNIS (17540)
Et la Résidence « Valpastour » (0.40 ETP)
EHPAD géré par l'Association TREMÄ à SAINT MEDARD D'AUNIS (17220)
Poste à pourvoir dès que possible

MISSIONS

Placé(e) conjointement sous l'autorité de la Directrice de l'EHPAD Résidence Les Champs du Noyer (2 jours par semaine) et du Directeur de la Résidence Valpastour (2 jours par semaine), le médecin coordonnateur contribue par son action à la qualité de l'accompagnement gérontologique en favorisant une coordination des différents intervenants médicaux et para-médicaux adaptée aux besoins des habitants.

Dans le respect du projet associatif et des projets d'établissement de chaque Résidence, du règlement intérieur en vigueur, il/elle est plus particulièrement chargé(e) :

- d'élaborer, avec le concours des équipes soignantes et en lien étroit avec les cadres infirmières, le projet général de soins, coordonner et évaluer sa mise en œuvre,
- de donner un avis sur les admissions des personnes à accueillir en veillant à la compatibilité de leur état de santé avec les capacités de soins de l'établissement,
- de valider l'état de dépendance des résidents évalué par l'équipe soignante,
- d'établir la coupe PATHOS et en maîtriser l'outil et les enjeux,
- de veiller à l'application des bonnes pratiques gériatriques,
- d'établir un rapport annuel d'activité médicale, signé conjointement avec les directeurs des deux établissements,
- de collaborer à la mise en œuvre de réseaux gérontologiques coordonnés,
- d'identifier les risques éventuels pour la santé publique dans l'établissement et veiller à la mise en œuvre de toutes mesures utiles à la prévention, la surveillance et la prise en charge de ces risques,
- de réaliser des prescriptions médicales pour les habitants de l'établissement en cas de situation d'urgence ou de risques vitaux, exceptionnels ou collectifs nécessitant une organisation adaptée des soins.

PROFIL

Titulaire des diplômes et certificats requis par le code de la santé publique.
Expérience professionnelle en gériatrie souhaitée
Gout pour le travail en équipe pluridisciplinaire

REMUNERATION MENSUELLE BRUTE

Salaire brut début de carrière – CCN 1951 : 3 987 €

Dont dispositions Indemnité mensuelle Médecin (valeur 517€ brut pour 1 ETP au 01.01.23) à jour des modalités d'application de l'Association TREMÄ.

Lettre de motivation & CV à adresser dès à présent
A l'attention des Directions de la Résidence Les Champs du Noyer et de la Résidence Valpastour
Par mail à jade.besnard@trema-asso.fr (assistante RH)

Signataire: *Directeur des Ressources Humaines*

Olivier BOLLENGIER

